

Investissement durable :

Principes et politiques

Chez Franklin Templeton, le terme d'investissement durable fait référence à l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement, avec l'objectif de fournir de meilleurs rendements ajustés au risque, en particulier sur le long terme. Nos principes et politiques d'investissement durable présentent la philosophie et l'approche que nous adoptons pour nous assurer de la prise en compte des facteurs ESG, y compris notre approche du risque de durabilité, tout au long du processus d'investissement. Notre politique est le reflet de notre approche actualisée qui intègre explicitement le « risque de durabilité » tel qu'envisagé dans le Règlement européen sur la publication d'informations en matière de finance durable (« SFDR »).

Introduction

Les critères ESG peuvent avoir un impact significatif sur la valeur de sociétés ou de titres. Selon Franklin Templeton, tous ces critères méritent d'être pris en compte au même titre que les indicateurs financiers traditionnels, pour obtenir une vision plus complète de la valeur, du risque et de la performance potentielle des investissements. Dans cet esprit, nous sommes déterminés à intégrer les critères ESG dans nos processus de gestion d'actifs et dans nos pratiques d'actionariat.

Les politiques et principes d'investissement responsable de Franklin Templeton s'appliquent à l'ensemble de nos équipes de gestion indépendantes (sous réserve des exceptions citées à la fin du présent document) et sont suffisamment flexibles pour concilier de nombreuses approches différentes de l'investissement et l'intégration des critères ESG dans la lignée de la philosophie d'investissement.

1. Intégration ESG

1.1. Approches et Pratiques

Partout dans le monde, les entreprises attachent une importance croissante aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, tandis qu'elles essaient de trouver le juste équilibre entre les objectifs de l'entreprise et les attentes de leurs différentes parties prenantes dans un environnement opérationnel de plus en plus complexe. Lorsque les entreprises gèrent efficacement leurs relations avec les parties prenantes, elles sont mieux à même de gérer le risque et de saisir les opportunités, ce qui les place en meilleure position pour assurer leur réussite à long terme.

En tant que gérants d'actifs international bénéficiant d'une expérience de plus de 70 ans, Franklin Templeton est déterminé à soutenir et à renforcer la prise en compte des opportunités et des risques ESG sur l'ensemble de sa plateforme. Nous valorisons les pratiques d'intégration ESG en place depuis de nombreuses années et qui sont portées par les ressources ESG dédiées de Franklin Templeton.

Principes fondamentaux de notre approche ESG :

- **Les buts et les objectifs d'investissement des clients ont toujours la priorité :** En fonction des buts et objectifs d'investissement de chaque client, et lorsque cela s'avère important dans le cadre d'une opportunité d'investissement particulière, Franklin Templeton vise à considérer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance comme faisant partie intégrante de l'approche d'investissement et de la prise de décision, lorsque nous pensons qu'ils peuvent avoir une influence sur les risques et les gains au sein du portefeuille.

SOMMAIRE

1. Intégration ESG

- 1.1. Approches et Pratiques
- 1.2. ESG dans le processus d'investissement
- 1.3. Risques de durabilité
- 1.4. Principaux impacts défavorables
- 1.5. Recherche et analyse d'investissement
- 1.6. Construction et maintenance du portefeuille
- 1.7. Rémunération

2. Gérance

- 2.1. Vote
- 2.2. Engagement
- 2.3. Engagement collaboratif

3. Gouvernance

4. Changement climatique

5. Adhésions et affiliations

6. Approches de l'investissement durable

- 6.1 Investissement socialement responsable
- 6.2 Investissement thématique
- 6.3 Investissement d'impact

7. Armes controversées

8. Documents liés :

9. Les exceptions à la règle

- **Équipes indépendantes, processus d'investissement uniques :**

Franklin Templeton s'engage à maintenir l'indépendance de chacune de ses équipes de gestion, afin de permettre à ses clients de construire des portefeuilles vraiment diversifiés. Les risques de portefeuille, notamment ceux liés aux critères ESG, sont ainsi appréhendés et gérés dans une approche personnalisée.

La prise en compte des principaux facteurs ESG est un élément important du processus de recherche fondamentale bottom-up de nos analystes et cet effort de recherche bénéficie de l'appui de notre équipe ESG dédiée. L'équipe ESG se compose de spécialistes dédiés, dont le rôle consiste à :

- impliquer et éduquer les équipes de gestion et l'entreprise au sens large dans la prise de conscience de l'impact et du périmètre des grands enjeux ESG, et les conseiller sur les nouvelles tendances dans l'univers ESG.
- évaluer les pratiques de recherche ESG actuelles et identifier les opportunités d'amélioration.
- améliorer la capacité d'analyse ESG des équipes de gestion en mettant à leur disposition des données, recherches et analyses indépendantes.

Grâce au soutien de l'équipe ESG, les équipes de gestion disposent d'une vision plus approfondie et plus complète des risques et des opportunités ESG potentiels de chaque investissement.

1.2 Les critères ESG dans le processus d'investissement

Notre approche ESG pleinement intégrée, qui s'applique à l'ensemble des équipes de gestion, est suffisamment flexible pour s'adapter à différentes approches de l'analyse des enjeux ESG, tout en respectant le style d'investissement spécifique à chaque équipe :

1.3 Risques de durabilité

Le risque de durabilité est défini par le Règlement SFDR de l'UE comme le risque de survenance d'événements ou conditions d'ordre environnemental, social ou de gouvernance qui sont susceptibles d'avoir un impact négatif potentiel ou réel sur la valeur d'un investissement. Ces risques sont considérés comme faisant partie intégrante de notre processus d'investissement (à l'exception de certains produits cités ci-dessous).

Parmi les exemples de risque de durabilité figurent :

Gouvernance

- Lutte contre la corruption
- Gestion et culture de la durabilité
- Pratiques de rémunération
- Structures d'actionnariat
- Évasion fiscale
- Droits et relations du travail
- Protection des données et de la vie privée

Critère environnemental

- Effets du changement climatique : réduction et adaptation
- Biodiversité
- Emploi et gestion durables des ressources en eau
- Gestion durable des déchets

Réseaux sociaux

- Politiques de lutte contre le travail des enfants et le travail forcé
- Santé et sécurité au travail
- Égalité des genres
- Diversité et inclusion
- Liberté de réunion

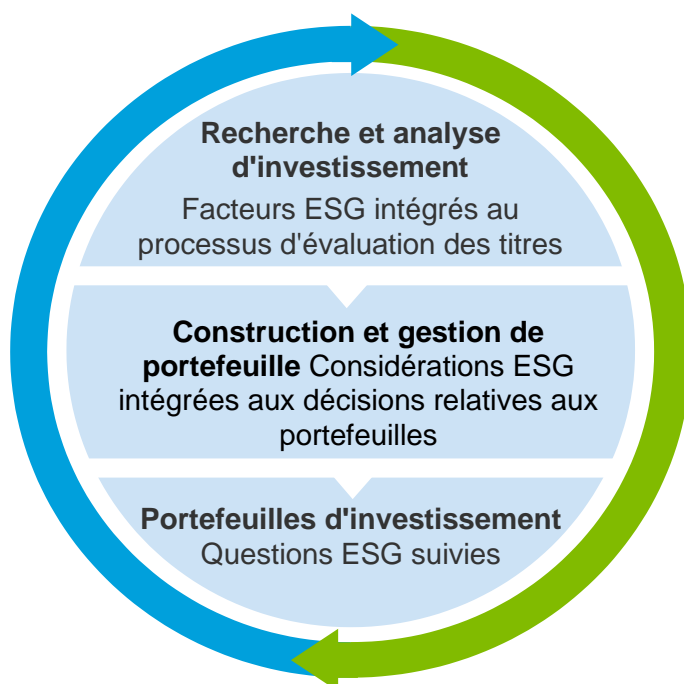
Exceptions

Certaines de nos stratégies peuvent ne pas considérer les risques de durabilité comme étant pertinents. Exemples :

- les produits indexés à gestion passive qui sont structurés de sorte à répliquer l'indice qu'ils suivent et ne peuvent donc pas considérer les risques de durabilité de manière indépendante sauf s'ils sont intégrés à la construction de l'indice.
- les produits basés sur des stratégies systématiques qui n'incluent pas les règles ESG dans le processus décisionnel de gestion ;
- les produits dont le seul objectif consiste à investir dans les titres d'un seul émetteur, comme le gouvernement des États-Unis par exemple.

Équipe ESG dédiée

Suit les thèmes émergents et partage les meilleures pratiques du secteur avec les équipes d'investissement



Conformité aux règles d'investissement indépendantes

Contrôle du respect des engagements ESG ayant une valeur contraignante

1.4 Principaux impacts défavorables

Concernant nos produits ESG proposés en vertu de l'Article 8 ou 9 du Règlement SFDR de l'Union européenne, Franklin Templeton intègre la prise en compte des principaux impacts défavorables sur les facteurs ESG dans nos décisions d'investissement pour chaque titre investi. Les groupes d'investissement ont toute latitude pour envisager un large éventail de données qui mesurent ces impacts et l'importance relative de chacune de ces données variera en fonction de la classe d'actifs, du secteur et d'autres éléments significatifs. Néanmoins, toutes les décisions d'investissement relatives à ces produits intégreront les principaux indicateurs d'impact négatif décrits ci-dessous par rapport aux entreprises émettrices pour en évaluer la matérialité à l'égard de notre exposition aux risques :

- Émissions de gaz à effet de serre ;
- Empreinte carbone ;
- Intensité des émissions de gaz à effet de serre par les sociétés investies ;
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et directives de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les multinationales.

Nous continuerons de mettre à jour cette liste à mesure de la disponibilité croissante de données ESG de la part des émetteurs et à la finalisation du Niveau 2 du Règlement SFDR.

1.5 Recherche et analyse d'investissement

L'intégration commence à l'étape de la recherche fondamentale : nos analystes examinent les risques et les opportunités ESG significatifs. L'une de nos principales stratégies pour une intégration efficace consiste à inclure la prise en compte des critères ESG dans le travail de nos équipes de recherche. En tant qu'entité de gestion indépendante, chaque gérant de portefeuille détermine et pondère les éléments de recherche qui influent sur ses décisions d'investissement.

La recherche d'investissement de Franklin Templeton est essentiellement produite en interne par les professionnels de l'investissement. Les analystes obtiennent les informations à partir de sources diverses, incluant (mais sans s'y limiter) les sociétés en portefeuille ou les émetteurs obligataires, les institutions gouvernementales, les fournisseurs de recherche spécialisés notamment sur les critères ESG, les organismes supranationaux, les think-tanks et les ONG, les publications académiques et les études gouvernementales, ainsi que la recherche indépendante et celle des courtiers, les informations actuelles et passées, et les statistiques et tendances d'une entreprise, d'un secteur d'activité ou d'un pays.

1.6 Construction et gestion de portefeuille

Chaque équipe d'investissement évalue les éléments de recherche qui entrent dans la construction du portefeuille. Dans le cadre de leurs activités, les analystes sont tenus de contrôler toute considération ESG significative pouvant affecter un titre particulier qu'ils analysent. Les équipes d'investissement conduisent également un contrôle post-investissement en continu et actualisent leurs observations dans des notes de recherche et des recommandations. Pour les produits assortis de conditions ESG obligatoires, le groupe Conformité des investissements contrôle ces

règles dans notre système de gestion des ordres et procède à des vérifications complémentaires lorsque les règles ne peuvent pas être entièrement automatisées. Toute exception générée sera revue par le groupe Conformité des investissements en amont et en aval de la négociation des ordres. Des examens post-transaction sont conduits quotidiennement et mettent également à jour des exceptions provoquées par des fluctuations de la valeur de marché ou des modifications des caractéristiques des investissements.

1.7 Rémunération

Pour encourager une bonne gérance et une intégration effective du risque de durabilité, la revue de la performance d'un membre de l'équipe d'investissement à la lumière de nos politiques en la matière et l'évaluation de sa rémunération globale tiendront expressément compte de sa gestion du risque de durabilité.

2. Gérance

La gérance est la gestion responsable des actifs confiés à nos soins et passe par notre engagement auprès des sociétés et autres émetteurs des titres dans lesquels nous investissons. Nous considérons la gérance et l'intégration des principaux critères ESG dans l'analyse d'investissement comme étant partie intégrante de notre devoir fiduciaire à l'égard de nos clients et de leurs bénéficiaires. Notre approche de la gérance est régie par la [Politique de gérance](#) de Franklin Templeton et fait l'objet d'un rapport annuel.

2.1 Vote

Nos gérants comprennent que leurs décisions de vote peuvent affecter la valeur des participations, de sorte qu'ils s'engagent à remplir leur devoir fiduciaire pour voter dans le meilleur intérêt leurs clients. Les politiques et procédures de vote servent de recommandations pour les décisions de vote et détaillent le processus décisionnel, y compris pour les votes relatifs aux enjeux ESG.

Pour les votes concernant les questions de gouvernance d'entreprise, nous sommes conseillés et assistés par des prestataires externes. S'il y a lieu, au cours de notre processus d'investissement nous complétons la recherche fondamentale de notre équipe d'analystes par de la recherche ESG acquise auprès de prestataires externes.

Actuellement, Franklin Templeton fait appel à Institutional Shareholder Services (ISS), Glass Lewis et Ownership Matters pour la recherche externe et pour les votes par procuration. De manière générale, Franklin Templeton tend à soutenir les résolutions d'actionnaires en lien avec les enjeux ESG qui promulguent les intérêts économiques de long terme de ses clients, et n'intervient pas dans la gestion des affaires courantes.

Pour être transparents vis-à-vis de nos clients, les politiques et l'historique des votes sont disponibles publiquement, mais soumises à d'éventuelles restrictions réglementaires locales. Pour en savoir plus, veuillez visiter la section sur le vote sur votre site Internet Franklin Templeton local.

2.2 Engagement

Les engagements de Franklin Templeton s'étendent à de nombreux émetteurs de capital dont des sociétés cotées et non cotées, ainsi que des pouvoirs publics au niveau local et national. La nature et l'étendue de nos engagements peuvent

varier en fonction du type d'émetteurs. Nous privilégions généralement une approche d'engagement non contradictoire pour aboutir à de meilleurs résultats pour les deux parties, ainsi qu'un engagement direct auprès des décideurs à même de changer les choses au niveau du conseil ou de la Direction pour les entreprises ou des ministères pour la dette publique.

L'engagement est animé par nos équipes d'investissement, gérants et analystes en tête qui contrôlent et examinent les principaux enjeux ESG dans le cadre de leurs processus de recherche.

Nous envisageons deux types d'engagement :

1. « L'engagement au changement », à savoir un dialogue ciblé pour insuffler un changement positif fondé sur des objectifs définis ; et
2. « L'engagement indicatif » qui fait partie du contrôle de l'émetteur et apporte une valeur ajoutée par le partage de nos préoccupations et priorités, l'établissement de relations et l'articulation d'une compréhension plus approfondie de la stratégie et des pratiques d'un émetteur.

En tant qu'investisseurs à long terme, nous donnons forme à l'engagement dans un esprit de partenariat et nous visons à travailler en collaboration avec les entreprises et autres types d'émetteurs investis en vue de mieux comprendre et prendre en charge leurs problématiques. Nous sommes convaincus que cette culture du partenariat et du dialogue peut conduire à de meilleurs résultats d'investissement pour nos clients.

Le nombre et la fréquence de nos réunions d'engagement dépendent de la taille de la société ou de la complexité de la dette, de la structure d'actionariat de la société, de la matérialité de l'enjeu et de la taille de notre participation. Nous évaluons chaque situation au cas par cas, plutôt que d'adopter des règles rigides sur les modalités d'alerte concernant nos activités d'engagement en faveur des critères ESG. Les gérants de Franklin Templeton sélectionnent à leur discrétion les approches les plus appropriées et les plus efficaces en fonction de chaque situation. Au sein de chaque équipe d'investissement, les analystes, les gérants de portefeuille, les directeurs de la recherche et les CIO collaborent tous pour déterminer au cas par cas la démarche à adopter dans des circonstances particulières. De manière générale, nous pensons que le dialogue constructif avec les parties concernées est plus efficace que l'action publique, bien que nos gérants de portefeuille aient initié des actions publiques dans des cas précis où cela semblait préférable pour protéger les intérêts des actionnaires.

L'activité d'engagement est mentionnée dans les rapports de réunion des analystes et un outil de suivi dédié est à la disposition de toutes les équipes d'investissement.

2.3 Engagement collaboratif

Chacune de nos équipes de gestion indépendantes offre des perspectives d'investissement différentes. Les équipes de gestion peuvent collaborer sur des sujets d'engagement en cas de préoccupations communes et de perspectives similaires, mettant en commun leurs expertises.

Franklin Templeton peut aussi collaborer avec d'autres investisseurs institutionnels pour entamer le dialogue avec

des entreprises lorsque nous pensons que c'est dans l'intérêt des clients, conforme aux politiques de notre entreprise et aux réglementations en vigueur.

Nous pouvons également collaborer avec des investisseurs institutionnels pour nous engager auprès de décideurs publics et d'autorités de tutelle. Nous sommes à cet effet membres de différentes associations internationales et régionales afin de soulever des problématiques ou de porter des opportunités d'amélioration de l'environnement juridique et réglementaire dans lequel nos investissements et nos activités évoluent. En notre qualité de membres de ces organisations, nous apportons des contributions régulières à leurs travaux mais nous pouvons également choisir de partager directement nos points de vue auprès des organes décisionnels ou réglementaires.

3. Gouvernance

En collaboration avec les Chief Investment Officers (CIO) et les équipes d'investissement sous-jacentes, l'équipe ESG dédiée de Franklin Templeton est chargée de la supervision des politiques d'investissement responsable de l'entreprise et de leur bonne application. Les gérants de portefeuilles et les analystes sont responsables de l'implémentation de la politique.

L'équipe ESG travaille en étroite collaboration avec les équipes de gestion pour intégrer encore davantage les critères ESG au processus d'investissement à travers la formation, l'évaluation des processus existants, et l'amélioration des méthodes, des outils, et des mécanismes de contrôle de la recherche. L'équipe ESG rend compte directement au CIO de Franklin Templeton Investment Solutions qui est membre du Comité exécutif de Franklin Resources.

Le responsable ESG mondial supervise le cadre ESG et valide les principes et politiques d'investissement durable de Franklin Templeton. L'équipe ESG dédiée tient à jour les politiques et principes d'investissement durable et apporte les améliorations nécessaires à notre approche ESG.

4. Changement climatique

Franklin Templeton a formalisé son engagement dans ce domaine en adhérant au groupe de travail relatif aux communications financières liées au climat (Taskforce for Climate related Financial Disclosures ou « TCFD »). Nous alignerons notre stratégie d'action face au changement climatique sur les éléments de base de ce groupe de travail.

5. Adhésions et affiliations

Nous sommes membre, sympathisant ou signataire des organisations et initiatives suivantes :

- Carbon Disclosure Program (CDP)
- European Sustainable Investment Forum (Eurosif)
- Forum per la Finanza Sostenibile
- Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB)
- International Corporate Governance Network (ICGN)
- Pensions for Purpose
- Principes pour l'investissement responsable (PRI)

- Sustainable Accounting Standards Board (SASB) Alliance
- The Board Director Training Institute of Japan
- Taskforce for Climate Disclosures
- The Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)
- The Responsible Investment Association (RIA)
- The UK Stewardship Code 2012
- UK Sustainable Investment and Finance Association (UKSIF)

En plus du UK Stewardship Code, nous sommes signataires d'un certain nombre de codes déontologiques régionaux, qui réaffirment notre détermination à être un investisseur actif et engagé, et à considérer que les facteurs ESG font partie de nos obligations fiduciaires.

6. Approches de l'investissement durable

Franklin Templeton sait qu'il n'existe pas une « taille unique » de l'approche d'investissement. Nous citons ci-dessous certaines des approches d'investissement durable déployées par nos équipes d'investissement.

6.1 Investissement socialement responsable

L'ISR est une philosophie d'investissement qui prend en compte à la fois les rendements financiers et les objectifs éthiques. Franklin Templeton considère cette approche comme étant axée sur la valeur. Nous signifions ici que l'une des caractéristiques qui distingue l'approche ISR est l'exclusion de titres sur la base de critères religieux, éthiques ou culturels.

Chaque client ayant des priorités différentes en matière d'ISR, Franklin Templeton n'est pas en mesure d'appliquer des politiques ISR spécifiques à chaque client à ses fonds communs de placement. Nous invitons ces derniers à investir sur des comptes dédiés que nous avons la possibilité de personnaliser et dont la gestion est adaptée à leurs exigences ISR spécifiques. Ainsi, nous pouvons évaluer à la fois les aspects pratiques de telles restrictions, et leur impact potentiel sur la performance et le profil de risque du portefeuille.

6.2 Investissement thématique

L'investissement thématique permet aux investisseurs de répondre à des enjeux tels que le changement climatique ou la préservation des ressources en eau et le développement durable, en investissant sur des émetteurs qui apportent des solutions ou dont le positionnement leur permettra de tirer profit des évolutions structurelles ESG. Franklin Templeton

peut travailler avec ses clients pour élaborer des solutions personnalisées cohérentes avec leur stratégie ESG. Dans certaines juridictions, Franklin Templeton propose également une gamme de fonds dédiés au changement climatique.

6.3. Investissement à impact social

Les investissements à impact sont réalisés dans des entreprises, dans des actifs ou dans des fonds, avec l'intention d'atteindre des objectifs sociaux ou environnementaux spécifiques, en plus de la rentabilité financière.

Franklin Templeton peut travailler avec ses clients pour élaborer des solutions personnalisées cohérentes avec leurs objectifs en termes d'impact. En plus de l'équipe dédiée ESG chez Franklin Templeton, nous avons nommé un Director of impact axé sur l'évaluation des investissements d'impact dans nos stratégies d'actifs réels.

7. Armes controversées

Notre politique relative aux armes controversées établit notre engagement à ne pas investir dans des instruments de dette ou de capital émis par des sociétés que nous pensons être des producteurs avérés d'armes controversées.

8. Documents liés

Veuillez consulter la section Investissement responsable du site internet Franklin Templeton de votre pays ou région, pour plus d'information sur :

- Nos politiques de vote
- Politique de gérance
- Politique relative aux armes controversées
- Déclarations des codes déontologiques régionaux
- Rapport de transparence des Principes pour l'Investissement Responsable

9. Exceptions à la présente politique

Ce document s'applique à toutes les entités d'investissement 100 % détenues par Franklin Templeton à l'exception des produits gérés par nos gérants spécialistes affiliés au groupe mais qui opèrent avec un degré d'indépendance élevé. Ces gérants et leurs perspectives en matière de durabilité sont présentés [ici](#) et vous pouvez visiter leurs sites internet pour plus de détails.